REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1749

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien au projet de recherche et de développement MarketSim Game - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec la société Point Cube

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Broliquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010

Délibération n° 2010-1749

commission principale :	développement économique
objet :	**Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien au projet de recherche et de développement MarketSim Game - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec la société Point Cube**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le pôle de compétitivité Imaginove

Le marché des loisirs numériques est en pleine mutation en raison de l'arrivée de nouvelles technologies et des changements de modèles économiques qui concernent le secteur du jeu vidéo, mais aussi celui du cinéma, de l'audiovisuel et de l'animation.

Le pôle "loisirs numériques" recouvre les activités de l'image en mouvement allant du jeu vidéo au multimédia (en passant par l'animation) et, plus largement, au cinéma et à l'audiovisuel.

Par délibération n° 2009-0739 du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine de Lyon sur des projets de recherche & développement (R&D) des 5 pôles de compétitivité lyonnais et a voté une autorisation de programme à hauteur de 600 000 € pour le pôle de compétitivité Imaginove sur la période 2009-2011.

Chaque année, les projets labellisés par le pôle Imaginove font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention cadre avec l'Etat dans laquelle chaque partenaire définit son niveau d'intervention. 4 projets ont été soutenus sur la période 2006-2008 pour un montant total de 600 000 € dans le cadre des projets de R&D du pôle de compétitivité Imaginove.

Le projet Marketsim Game

Le projet Marketsim Game propose une solution technique de type "Serious Game" (transposition du savoir-faire du jeu vidéo dans l'industrie), relevant du domaine de compétences d'Imaginove, pour répondre à un besoin exprimé par Pégase, pôle aéronautique et spatial. Ce projet est ainsi co-labellisé par ces 2 pôles de compétitivité.

Les constructeurs d'aéronefs et d'appareils volants doivent disposer d'outils informatiques performants pour simuler les utilisations des appareils, afin de les configurer et de les promouvoir auprès de leurs clients "grands comptes". Marketsim Game va permettre de développer une suite logicielle, utilisable sur de simples ordinateurs disponibles chez ces clients, en employant des librairies 3 dimensions du jeu vidéo (moteur SOFA-INRIA/Evasion utilisé par Genac 2) et en les faisant adapter par la société lyonnaise Point Cube. Ce produit flexible, ouvert et peu coûteux, sera ensuite transposable pour d'autres filières (automobile, maritime, etc).

Des retombées économiques directes sont prévues (4 M€ de chiffre d'affaires prévus à 5 ans, 10 M€ prévus à 10 ans - 7 emplois à court terme et 30 emplois à 10 ans), comme le développement d'une compétence distinctive durable par les constructeurs d'aéronefs et l'entreprise lyonnaise.

Le budget global est de 1 097 684 €, soutenu à hauteur de 617 794 € par l'Etat et les collectivités territoriales, dont une subvention par la Communauté urbaine à l'entreprise Point Cube de 132 326 €.

Par délibération n° 2008-0167 du 8 juillet 2008, la Communauté urbaine a décidé de soutenir le projet de Marketsim Game à hauteur de 132 326 € dans le cadre des projets de recherche et de développement du pôle de compétitivité Imaginove.

Compte tenu des changements intervenus dans l'équipe de recherche de l'INRIA, au vu de ses objectifs et de son déroulement, il est nécessaire de prolonger la durée du projet.

Aussi, la société Point Cube a demandé à la Communauté urbaine de prolonger la durée de réalisation du projet jusqu'au 31 décembre 2010. Les autres clauses de la convention d'application financière restent inchangées. Ainsi, le solde de 26 466 € pourra être versé en fonction des modalités de la convention initiale précisée dans son article 7 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve l'avenant n° 1 à la convention d'application financière à passer entre la Communauté urbaine et la société Point Cube prononçant sa prorogation jusqu'au 31 décembre 2010.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.